

BULLETIN DE LIAISON

des membres de la

**Société d'Histoire
de Remiremont et de sa Région**

31 rue des Prêtres
88200 REMIREMONT

Site : <http://pagesperso-orange.fr/sh188/>

ROMARICI MONS



N° 80 – Septembre 2016

ISSN 2272-3048

EDITORIAL

Dès le mois d'octobre débutera la saison 2016-2017 de nos réunions/conférences mensuelles dont vous trouverez le programme dans ce numéro de "Romarici Mons". Chaque mois sera ainsi présenté, étudié, discuté, un sujet se rapportant à l'histoire du Pays de Remiremont.

Ces réunions se tiendront, sauf avis contraire, le premier vendredi de chaque mois, de 20h00 à 21h30 et, comme d'habitude, elles seront ouverte à tous. Des considérations pratiques (projections dans de bonnes conditions, sonorisation de qualité, nombre de places disponibles) nous conduisent à tenir les réunions dans la salle des conférences du centre culturel, lorsqu'elles auront lieu à Remiremont.

Le premier numéro de notre nouvelle publication, « *Les Cahiers du Pays de Remiremont* », sera disponible en octobre avec au sommaire : « *L'histoire de la rue des Prêtres de Remiremont* », un article inédit de Pierre Heili : « *Le comice agricole de l'arrondissement de Remiremont de 1845 à 1939* » et une *Bibliographie* de notre regretté président.

Cette brochure d'une soixantaine de pages pourra être achetée à chacune de nos réunions mensuelles à un prix qui reste à fixer, dans tous les cas inférieur à 10€.

Bonne rentrée à tous.

Le président

J-C Baumgartner

ILS NOUS ONT QUITTES



Pierre Heili lors de sa conférence à la journée d'études sur le Saint-Mont de l'automne dernier, avec Philippe Kahn (à gauche) qui avait accepté d'y exercer le rôle de modérateur. (cliché P.A.)

Pierre Heili

Pierre Heili est né à Plombières-les-Bains le 27 décembre 1944 où il a fait ses études primaires. Après des études secondaires à l'Institution Saint Joseph de Remiremont puis à Epinal, il poursuit ses études universitaires à Nancy. Il fera ensuite toute sa carrière de professeur d'histoire et de géographie à l'institution Saint Joseph de Remiremont, enrichissant chaque numéro de « *L'écho du séquoia* », la revue de l'établissement, d'un article original sur l'histoire locale.

Membre de la Société d'Histoire de Remiremont dès les premières années, il en devient rapidement vice-président, chargé des publications et de l'organisation de la bourse annuelle aux livres anciens. En 1995, il prendra la charge de président qu'il assumera pendant 18 ans, organisant sans relâche conférences, colloques, publications, expositions, voyages...

Souhaitant ensuite se consacrer à la recherche historique et à l'écriture, il quitte la présidence en 2013, tout en restant un membre très actif du comité. Sa dernière réalisation importante a été l'organisation, en octobre 2015, d'une journée d'étude consacrée au Saint-Mont qui a connu un grand succès.

Pierre Heili, grand bibliophile, était également vice-président de la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges, membre du comité de lecture de la revue Le Pays Lorrain et membre de la commission d'Art sacré des Vosges.

Ses recherches sur l'histoire du Pays de Remiremont l'ont naturellement amené à faire de nombreuses publications dans des revues historiques vosgiennes et lorraines ainsi que dans la presse locale. Il publie en 1996 une magistrale étude, « *Anne Charlotte de Lorraine, Abbesse de Remiremont et de Mons* » à l'occasion d'une exposition qu'il a organisée sur le même sujet. Il est également l'un des auteurs du « *Dictionnaire des Vosgiens célèbres* ».

C'était aussi avec plaisir que Pierre Heili a aimé, régulièrement et pendant de longues années, partager sa passion et ses connaissances en faisant découvrir à des groupes de visiteurs les beautés et les secrets du quartier abbatial de sa ville.

Décédé le 15 mai 2016, Pierre Heili laisse dans la peine son épouse et ses deux fils. Les membres de la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région ont perdu un ami et la ville de Remiremont un de ses historiens les plus érudits.

Philippe Kahn

Professeur d'histoire et de géographie à Luxeuil-les-Bains, vice-président des Amis de Saint Coloman, Philippe Kahn avait fait ses études supérieures à Nancy, puis s'était rapidement attaché à l'étude de l'histoire de Luxeuil. Il s'était fait un devoir de faire connaître l'histoire du monastère de Luxeuil et de son fondateur Saint Coloman. Il s'est également beaucoup investi dans la restauration de l'abbaye, dans la valorisation des sites colombaniens et dans la création du *Lieu de mémoire Gilles Cugnier*. Lors de la *Journée Saint-Mont* en octobre de l'année dernière, il avait accepté la tâche de « modérateur » lors des conférences organisées sous la direction de Pierre Heili par la Société d'Histoire de Remiremont et de sa Région, au Centre Culturel Gilbert Zaug.

Âgé de 66 ans, il est décédé le 26 avril 2016.

François Roth

Il nous a quittés le jeudi 5 mai et sa disparition laisse un grand vide au sein de la communauté des historiens, notamment en Lorraine. Spécialiste d'histoire politique et professeur émérite en histoire contemporaine, au-delà de cette période de prédilection, cet inlassable historien s'est attelé à l'ensemble de l'histoire lorraine qu'il a contribué à décrypter tant par des articles scientifiques très précis que par des ouvrages de synthèse à destination du grand public. Universitaire, il était membre titulaire de l'Académie nationale de Metz, et membre de l'Académie Stanislas qu'il a présidée l'année dernière (2014-2015).

Il a contribué à la mise en place du Comité d'Histoire Régionale dont il a assuré le bon fonctionnement pendant plus de dix ans, en présidant de 2003 à 2013 son conseil scientifique. Il participait régulièrement aux Journées d'Etudes Vosgiennes.

LES AUBERGES DE REMIREMONT

Malgré la disparition du Chapitre, qui attirait de nombreuses « *personnes de qualité* », le rôle commercial de la petite cité n'a pas mis fin à l'existence des nombreuses auberges qui accueillait des gens de passage, selon la définition de ce type d'établissement.

La lecture des actes notariés permet de bien connaître certaines d'entre elles sous la Révolution, l'Empire et la Restauration. Comme les cabarets, les auberges devaient être munies d'une enseigne, nous en connaissons sept différentes pour la période concernée.

L'Arbre d'or

Le 16 nivôse an IX (6 janvier 1801), décède Dominique Antoine Paxion, négociant et aubergiste. Originaire de Gérardmer, il appartient à une des familles les plus aisées de cette commune. Trois jours plus tard, sa maison mortuaire « *où pend l'arbre d'or* » fait l'objet d'un inventaire détaillé par le notaire Godignon¹.

L'auberge, cossue, non située, est composée d'une cuisine où s'entassent une importante vaisselle (vaisselle en faïence, treize plats d'étain, onze casseroles en rosette, deux escargotières, trois poissonnières...), un poêle avec lit, un grand buffet renfermant l'argenterie estimée à 128 francs, une horloge « *avec sa boette* », deux tables (ronde et carrée), dix-huit chaises..., ainsi que d'un petit cabinet à côté renfermant un bureau, d'une chambre à four, et d'une dizaine de chambres numérotées dont plusieurs sont meublées de lits à baldaquins, de fauteuils...

La cave est bien garnie. En dehors de cinq tonneaux vides, on y trouve du vin ordinaire, quarante « *anglaises* » de Bourgogne, soixante bouteilles de Chablis, deux feuillettes d'huile.

Les dépendances consistent en un magasin, une grande remise et une écurie où voisinent deux vaches, quatre vieux chevaux, une truie et trois porcelets.

Le défunt exploitait également une fabrique de potasse située à Ramponot. Sa veuve, Elisabeth Guilgot, épousera en secondes noces Jacques Nicolas Gillet, originaire de Vaucouleurs et « *ci-devant* » *capitaine au 1^{er} Régiment de dragons* ».

La Poire d'or

Située rue de la Xavée, elle est exploitée par Nicolas Eve et son épouse Jeanne Leclerc. Le mari, originaire de Hadol, meurt le 20 frimaire an VIII (11 décembre 1804).

L'auberge comprend une cuisine, un poêle où trônent un fourneau en fer, une grande table et un lit composé. Les chambres seulement sont dénombrées. L'une abrite un métier à faire de la toile. La cave ne contient que des pommes de terre et des carottes. Le défunt laisse un passif de 1735 francs.

¹ AD Vosges 5 E 50/337.

Le Chariot d'or

Installé sur la place de Maxonrupt, il appartient en l'an X au négociant Jean Etienne Serrier, ancien capitaine du 2^{ème} Bataillon de volontaires des Vosges, et à son épouse Claire Agathe Tissier².

Qualifié ensuite d'hôtellerie, le Chariot d'or devient plus tard la propriété d'un autre militaire bien connu pour son aisance, le chef de bataillon Joseph Antoine Vatot, qui le laisse en bail en 1822 à l'aubergiste Antoine Auray et à son épouse Marie Mersch. Le contrat dresse un inventaire des biens loués :

- ✓ une cuisine, bien équipée pour l'époque, avec un imposant matériel de rôtisserie (tournebroches, lèchefrites, daubières...);
- ✓ une salle à manger où trône une grande table à manger ;
- ✓ plusieurs chambres qui portent des noms de villes : Basle, Colmar, Strasbourg, Rouen, Lyon, Paris, Marseille, et qui sont meublées de lits composés, de tables de nuit, commodes...
- ✓ une écurie abritant trois chevaux, un chariot à quatre roues, un char à banc.

Le loyer annuel est fixé à 729 francs.

L'Arbre vert

Il se trouve près du magasin à sel, un autre grand établissement romarimontain situé rue de la Joncherie.

Avant 1817, il appartient à Joseph Thiriât. Ses héritiers le vendent cette année-là à Charles Colas, qui l'exploite avec son épouse Barbe Claude jusqu'en 1822. Il est alors vendu à Nicolas Claus Burgonder, un négociant de Thann, pour 10200 francs.

La famille Burgonder développera l'Arbre vert pendant tout le XIX^{ème} siècle.



*L'auberge de l'Arbre vert en 1860.
(gravure d'Auguste Jacquot)*

² Le 14 frimaire XIII (5 décembre 1804), Jean Etienne Serrier hypothèque le « Chariot d'or » pour garantir une somme de 1611 francs due à Jean Dominique Alexandre (de Bruyère).

D'autres enseignes accueillent les gens de passage

Le Grand cerf

Situé 190 Grande rue de l'an V à 1807, il est tenu par Nicolas Mariotte et son épouse Agathe Mougel. L'établissement emploie trois « *agents à gages* » en l'an X.

Le Point d'or

Cité en 1818, il est exploité par Joseph Romary Petitmengin.

L'auberge du Sauvage

Située rue de la Xavée, elle est acquise en 1812 par Jacob Letscher qui exerce également la profession de boulanger.

L'auberge du Corbeau

Elle possède deux arcades donnant sur la Grande rue. Ses dépendances, dont l'entrée des écuries, s'étendent jusqu'à la rue de la Franche Pierre. Elle est mise aux enchères en février 1830 par la veuve et la fille de l'aubergiste Antoine Ricatte, originaire de Lunéville. Ils l'avaient acquise en 1811 des héritiers Chatelain.

JA Morizot, août 2016.

LES INCENDIES DE L'AN XI DANS LES VOSGES

Au cours de l'an XI (année commencée le 23 septembre 1802 et terminée le 23 septembre 1803 du calendrier grégorien), pas moins de vingt incendies sont répertoriés :

- un moulin et ses dépendances à Domptail en vendémiaire³,
- une maison à Vaxoncourt en vendémiaire aussi,
- une maison à Chaumouzey en brumaire⁴,
- une maison à Sapois le 18 frimaire⁵ (4 petits enfants sont sauvés par Barbe Humbert),
- deux maisons au Valdajol,
- une le 26 frimaire et l'autre le 12 nivôse⁶,
- une maison à la Chapelle-aux-Bois en pluviôse⁷,
- quatre maisons à Grand le 9 et le 22 germinal⁸,
- une maison à Brechainville,
- le 10 germinal une maison à Chatenois,
- et le 12 du même mois dix maisons et la toiture de l'église à Longchamp,

³ Du 24 septembre au 23 octobre.

⁴ Du 24 octobre au 22 novembre.

⁵ Du 23 novembre au 22 décembre.

⁶ Du 23 décembre au 21 janvier.

⁷ Du 22 janvier au 20 février.

⁸ Du 22 mars au 20 avril.

- mauvaise date que celle du 12 germinal en XI : douze maisons, l'église, la mairie, l'école et la cure partent aussi en fumée à La Bresse,
- une maison le 28 floréal⁹ au Valdajol,
- une scierie nationale à Hérival, le 12 prairial¹⁰,
- une maison à St-Maurice le 14 prairial,
- ainsi qu'une aux Forges le premier messidor¹¹,
- et encore une à Fresse le 17 fructidor¹²,
- Le 19 fructidor, une maison à Cheniménil,
- 22 hectares de bois communaux à St-Nabord le 22 fructidor,
- et 2 hectares à Pouxieux à la même date (le défaut d'eau occasionné par la sécheresse a empêché qu'on arrêtât les progrès des incendies).

Soit 41 bâtiments et 24 hectares de bois disparus dans le cours d'une seule année. 50 familles sinistrées, dont la plupart n'avaient de ressources que dans le mobilier, les bestiaux, les ustensiles et les objets divers détruits par les flammes.

Le préfet Lefaucheux a obtenu des bontés du gouvernement un secours de 3000 francs, dont 2000 francs en faveur des incendiés de La Bresse et 1000 francs en faveur de ceux de Longchamp. En outre il fit distribuer à ceux de La Bresse 800 francs sur les fonds de son administration.

Une quête faite dans toutes les communes du département rapporta 10291,45 francs répartis comme suit : 7608 francs pour La Bresse, 1296 francs pour Longchamp, 787,45 francs pour Belrupt et 600 francs pour Grand.

Les pertes des incendies de La Bresse ont été évaluées à 126843 francs, celles de Longchamp à 21500 francs, celles de Belrupt à 13000 francs et celles de Grand à 10000 francs soit 171343 francs au total.

Les orages et autres fléaux, que les hommes ne peuvent ni prévoir ni empêcher, sont souvent moins désastreux que les accidents, notamment les incendies, qui proviennent de leurs négligences, de leurs oublis, alors que la prudence aurait dû les inciter à prendre des précautions, comme celles recommandées aux communes ci-après :

- 1° chaque commune doit avoir une ou plusieurs pompes à incendies. Celles qui n'en ont pas, et dont les moyens leur permettent de s'en procurer doivent faire diligence pour une acquisition aussi précieuse.
- 2° les fours, les cheminées, les lanternes, etc., doivent être visités aux époques fixées par l'arrêté du préfet du 27 messidor an X et même plus souvent lorsque les circonstances l'exigent.

Il serait nécessaire surtout :

⁹ Du 21 avril au 20 mai.

¹⁰ Du 21 mai au 30 juin.

¹¹ Du 20 juin au 19 juillet.

¹² Du 19 août au 17 septembre.

- a) que leurs fontaines fussent tenues en bon état et les puits maintenus à un mètre d'eau au moins, lorsque cela est possible ;
- b) que les seaux de chaque ménage fussent pleins d'eau pour la nuit ;
- c) qu'on ne fit pas usage de la pipe en battant à la grange ou en parcourant les écuries ;
- d) qu'on laissât un intervalle de deux mètres entre la maison et la paille qu'on jette à la rue pour faire fumier ;
- e) qu'on tint les lanternes closes, ou du moins en éventail par-dessus, et placées dans des niches à la grange ;
- f) que les cheminées fussent propres, non crevassées et bien liées aux murs de la maison, et qu'on n'y adossât point de fourrage dans les greniers ;
- g) qu'on supprimât les chambres à four particulières où l'on n'entre qu'en traversant les écuries ;
- h) que toute maison nouvelle fût à l'avenir couverte en tuiles, en laves, etc., et non en bardeaux nus ;
- i) qu'enfin les toitures en chaumes fussent absolument interdites dans l'intérieur des communes.

Dès le 8 mai 1781, monsieur Piroux avait, dans un mémoire primé par l'Académie royale de Nancy ayant pour titre « *Moyens de préserver les édifices et empêcher le progrès des flammes* », essayé de sensibiliser les hommes aux dangers des incendies.

L'INCENDIE DE LA BRESSE DU 3 AVRIL 1803 (12 GERMINAL AN XI).

La météo de germinal an XI indique :

- ✓ jours sereins : 14
- ✓ nuages : 10
- ✓ Couverts : 6
- ✓ jours de pluie : 3
- ✓ jour de vent : 11

Le centre de La Bresse est en feu. En ce jour de printemps le vent souffle avec violence. Un incendie provoqué par une planche à pain en feu qu'une femme avait appuyé contre la « ramée » en bois de sa maison ne peut être maîtrisé. Le vent a une telle violence que les bardeaux enflammés volent. La population s'affaire à mettre à l'abri du feu ce qu'elle peut. Bientôt tout le village est en flamme, l'église, l'école, la maison commune, la cure et une quinzaine de maisons brûlent.

A trois heures de l'après-midi tout est fini, c'est la désolation, 39 familles sont sans abri. On protège tout ce que le feu a épargné et on fait un état des pertes. Nicolas Blaise Claudel, Sébastien Perrin, Dominique Mengin, Joseph Valentin, Elophe Claudon, Nicolas Poirot, Sébastien Perrin, Jacques Claudel, Jean Humberclaude, François Claudel, Marie Claudel veuve Valdenaire, Simon Pierrat et quelques autres dont les noms sont illisibles sont sinistrés. On ajoute à cela la mairie, l'école, l'église et la cure.

Evidement la reconstruction de l'église est prioritaire, le culte ne doit pas être interrompu.

La voûte du cœur qui a résisté est protégée, les murs et la tour qui sont restés debout, aussi.

225 bressauds fournissent planches et matériaux, on s'improvise maçon, menuisier, charpentier, etc., même de farouches révolutionnaires participent à la reconstruction de l'église. La première communion prévue pour le dimanche suivant a lieu.

En trois ans tous les immeubles incendiés furent reconstruits.

Un cultivateur du Raindé nommé Jean Didierlaurent sculpta la chaire, les fonds baptismaux, et refit les statues de l'église.

Les principaux acteurs qui permirent une reconstruction aussi rapide furent Jean Nicolas Clément, le maire de La Bresse et Mansuy PetitColin son curé.



Sur cette vue de l'église avant 1944, en haut de la voûte, à gauche de la nef, entre deux arcades à droite de la chaire, un texte rappelle le sinistre de 1803. Bien évidemment, l'église reconstruite en 1806 n'avait rien de comparable à celle-ci, qui a été embellie au cours des ans.

Textes et renseignements tirés de l'Annuaire des Vosges, ans XI & XII, et des travaux de Paul Didierlaurent de La Bresse

André Balaud

MARIE FRANÇOISE PHILIPPE ET LES COURS D'ACCOUCHEMENT DANS LES VOSGES AU 18^{ème} SIECLE

Les recherches dans les archives nous amènent parfois à explorer des sujets auxquels nous n'aurions jamais pensé. Nous allons vous le montrer avec Marie Françoise Philippe, née à Saulx paroisse de Rupt-sur-Moselle le 12 février 1754. Servante à Vecoux¹³, elle se marie à Dommartin le 9 février 1779 avec Alexandre Zeis¹⁴ originaire de ce village et décède le 15

¹³ Au domicile de Joseph Gérard, laboureur.

¹⁴ Nous avons déjà évoqué conjointement avec Monsieur Gérard Mingat membre de l'association des amis de l'histoire du pays Vizillois la vie d'Alexandre Zeis lors de la conférence que nous avons présentée à Dommartin le 8 février 2014. Monsieur Mingat qui effectue depuis de nombreuses années des recherches sur ce personnage nous a sollicités pour prendre en charge la partie concernant les origines Vosgiennes d'Alexandre Zeis.

décembre 1831 à Vizille, Isère. Ce personnage anonyme n'aurait pas dû en principe laisser de traces susceptibles d'intéresser les historiens et pourtant...

Tout commence le 19 pluviôse An VII (7 février 1799). Dans une liste des sages-femmes du canton de Vif, département de l'Isère, proposées pour participer aux cours gratuits d'accouchement à Grenoble, le secrétaire du canton¹⁵ dressait un état sur lequel était écrit : « *Philippe Marie Françoise épouse d'Alexandre Zeis, âge 44 ans. A suivi en 1776 et 1777 un cours dans la ci-devant province de lorraine ; a donné des preuves de ses connaissances depuis qu'elle habite dans ce canton. Elle a donné des preuves de bonne moralité* »¹⁶. Cette mention a attiré notre attention et nous a conduit à élargir le champ de nos recherches.

Madame Du Coudray¹⁷

Dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle, un nombre important d'enfants mouraient à la naissance, souvent à cause de l'incompétence des matrones. Elles étaient choisies moins pour leurs talents de sages-femmes que pour leurs qualités morales et religieuses. Elles devaient en cas d'urgence donner le baptême.

Une femme, Angélique Du Coudray, née à Clermont-Ferrand en 1712, partie à Paris en 1737 pour s'initier au métier de sage-femme, allait profondément améliorer les choses. D'apprentie elle devenait en 1740 maîtresse-jurée au Châtelet et pendant une quinzaine d'années allait exercer ses talents dans la capitale.

En 1755, appelée par un seigneur auvergnat pour y dispenser son savoir, elle revenait à Thiers, dans son Auvergne natale. Ce qu'elle découvre des capacités des sages-femmes la consterne. De là lui vient l'idée d'apporter dans les coins les plus reculés du pays les connaissances acquises à Paris. Elle publie un abrégé de l'art d'accoucher, invente un mannequin pour faire des démonstrations et obtient de Louis XV un brevet d'enseignement et le titre de professeur.

¹⁵ Le secrétaire du canton, par ailleurs instituteur à Vif n'était autre que Alexandre Zeis.

¹⁶ Archives départementales de l'Isère L 532. Document mis à jour par Monsieur Gérard Mingat.

¹⁷ Bibliographies de Mme du Coudray :

1) *Médecins, Médecines et superstitions dans la franche Comté d'autrefois et dans le pays de Montbéliard*, Jean Louis Clade 1992, édition Horvath à Ecully, 69130.

2) *Le grand messager boiteux de Strasbourg Alsace-Lorraine-Franche Comté 2010*. Article de Jean Louis Clade, p.133.

3) *Santé et Charité, patrimoine hospitalier des Vosges du moyen âge à 1832*. Catalogue de l'exposition réalisée aux archives départementales des Vosges, 1994.

4) http://medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/du_coudray.htm

A partir de 1759, pendant 25 ans, elle va parcourir la France à la demande des intendants des provinces. Elle formera nombre de médecins, chirurgiens et sages-femmes qui devaient par la suite transmettre leurs connaissances.



Portrait de Madame Du Coudray.

Mme Du Coudray arrive dans les Vosges, à Neufchâteau, le 26 juillet 1773 et y reste jusqu'au 18 janvier 1774¹⁸. Pour organiser son séjour, les subdélégués demandaient aux communautés d'envoyer des médecins ou des chirurgiens¹⁹ et des sages-femmes²⁰ pour assister aux différentes formations. Les frais de séjour étaient pris en charge par l'intendance de Lorraine qui savait que les communautés refuseraient dans leur majorité de prendre en charge le coût de la formation. Ci-dessous le courrier envoyé par l'intendant de La Galaizière au subdélégué de La Mare, enregistré dans les archives municipales de Remiremont²¹.

« A Nancy ce 19 août 1773.

La Dame Ducoudray, Monsieur, a commencé à Neufchâteau le 1^{er} du mois les instructions sur l'art des accouchements ; son cours a beaucoup de succès et il est suivi par plusieurs médecins et chirurgiens qui en font le plus grand éloge ; le vray moyen de perpétuer le fruit de cet établissement seroit d'envoyer à Neufchâteau quelques jeunes chirurgiens pour prendre connoissance des moyens que la Dame Ducoudray employe, afin qu'ils puissent ensuite former des élèves et instruire les sages-femmes à leur tour. Si les officiers municipaux de la ville de Remiremont peuvent déterminer un jeune chirurgien à aller suivre le cours particulier que la Dame Ducoudray ouvrira à cet effet le 2 octobre prochain, je les autoriseray bien volontiers à payer la dépense de ce voyage et à faire l'achat d'une des machines sur lesquelles la dame Ducoudray fait ses démonstrations ; cette machine coûte 200 livres et l'utilité qu'on en retireroit dans tout votre département n'a aucune proportion avec la médiocrité de cette dépense ; je

¹⁸ AD Vosges 1 C 43.

¹⁹ 24 médecins ou chirurgiens venant pour les plus éloignés de toute la Lorraine : St Mihiel, Lunéville, Bourmont, Nomeny, St Dié, etc., assisteront aux cours de Mme Du Coudray. La durée de leurs séjours variera de 14 à 44 jours. AD Vosges 1 C 43.

²⁰ 93 filles ou sages-femmes suivront la formation, les plus éloignées venant de St Hippolyte (34 lieues), Villé la Montagne (32 lieues), Ste Marie-aux-Mines (30 lieues), Longuyon (29 lieues), etc.

²¹ AM Remiremont BB 46.

vous prie de me marquer incessamment à quoy les officiers municipaux se seront déterminés, je suis monsieur votre très humble et très obéissant serviteur. »

Obéissant à cette sollicitation, les officiers municipaux envoyaient à Neufchâteau Charles-Sigisbert Gérôme²², médecin de Remiremont, qui y restera 14 jours. Après son retour, nous n'avons pas trouvé trace de cours qu'il aurait donnés à Remiremont. Dans le ressort de la subdélégation de Remiremont, seule une jeune fille de Ramonchamp, Thérèse Remy, âgée de 19 ans, fille de Joseph Remy, suivra cette formation aux frais du curé de Domévre-sur-Durbion, Jean Remy, qui était probablement un parent²³.



La machine utilisée pour son enseignement par Madame Du Coudray.

LES COURS D'ACCOUCHEMENT DE SAINT DIÉ²⁴.

Cinq ans plus tard, toujours à l'initiative de l'intendant de Lorraine, une école gratuite d'accouchement allait se mettre également en place à Saint Dié. Les cours débutaient le 16 février 1778 avec pour professeur un chirurgien de Saint Dié nommé Noël qui avait suivi les cours de Madame Du Coudray à Neufchâteau²⁵. 112 élèves, tant filles que femmes allaient assister à cette formation. Dans un courrier du 10 février 1778 adressé à son confrère de Saint Dié, le subdélégué de Remiremont, Deslon de Servance l'informait qu'il enverrait 12 sages-

²² AM Remiremont CC 195. Les frais supportés par Remiremont s'élèveront à 144 livres de France faisant 186 livres de Lorraine et nous n'avons pas trouvé trace de l'achat d'une des machines de Madame du Coudray.

²³ ADV 1 C 43.

²⁴ L'école gratuite d'accouchement de St Dié par A Benoît, bulletin de la Société Philomatique vosgienne. 1877, p. 61.

²⁵ ADV 1 C 43. Il restera 20 jours à Neufchâteau.

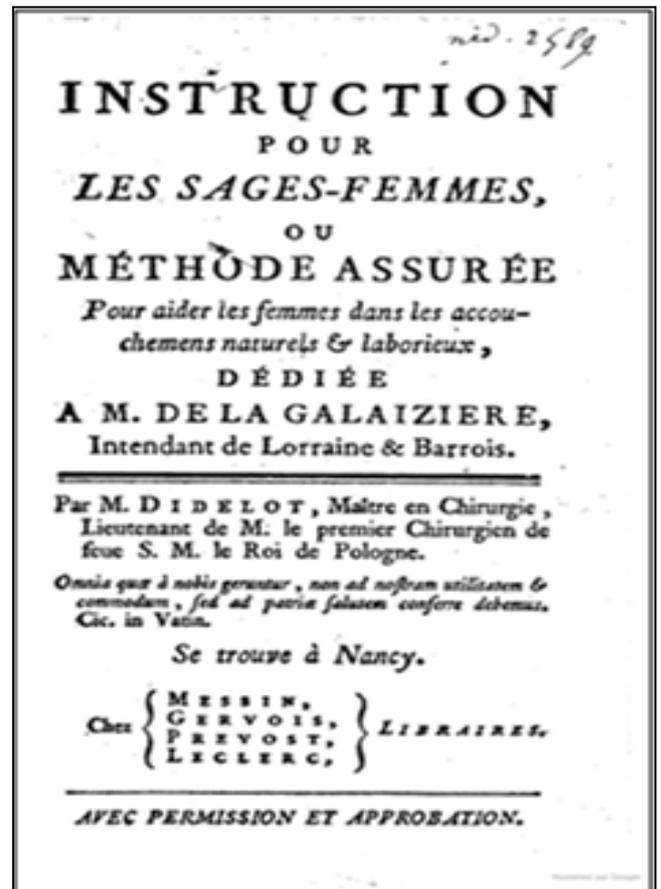
femmes provenant des paroisses de son département et plus si d'autres n'arrivaient pas à fournir leur contingent²⁶.

Parmi ces 12 élèves, nous en connaissons deux : Marie Catherine Dubois de Hadol qui recevra un premier prix²⁷ et Agathe Petitjean de Vagney, citée dans un acte paroissial de ce village.

« *L'an mil sept cent soixante et dix huit, le premier avril, Agathe Petitjean, âgée de quarante cinq ans femme d'Antoine Demenge, manœuvre à Vagney ayant suivi exactement le cours d'accouchement donné à St Dié par ordre de Mr l'intendant, et ayant obtenu un certificat qui assure qu'elle y a fait des progrès, étant d'ailleurs instruite de la manière d'ondoyer les enfants, a prêté le serment ordinaire entre mes mains conformément au rituel du diocèse, a fait sa marque ordinaire ayant déclaré ne savoir signer ce interpellée ...* »²⁸

Il est probable que c'est au cours de cette formation que Marie Françoise Philippe apprendra les bases du métier de sage-femme²⁹. Elle était servante à Vecoux avant son mariage au service de Joseph Gérard, dont un fils, Ambroise, sera d'abord vicaire à Rupt/Moselle, village natal de Marie Françoise puis à partir de 1778, professeur de théologie au séminaire de Saint Dié³⁰. Ne serait-ce pas lui, qui intercédéra pour la faire inscrire ? On sait que les subdélégués s'appuyaient sur les curés pour inciter les sages-femmes à assister à ces cours.

LE CHIRURGIEN-DOCTEUR³¹ GABRIEL-CHARLES DIDELOT ET LES COURS D'ACCOUCHEMENT A REMIREMONT.



Première page du manuel de Didelot
(tirée de books.google.fr)

²⁶ ADV 1 C 65. Malheureusement la liste des sages-femmes n'est pas parvenue jusqu'à nous.

²⁷ L'école gratuite d'accouchement de St Dié par A Benoît, bulletin de la Société Philomatique vosgienne. 1877, p. 64.

²⁸ Document communiqué par Monsieur Georges Dany que nous remercions.

²⁹ Même si les dates ne concordent pas avec celles indiquées par le secrétaire du canton de Vif, qui indique en 1799 qu'elle avait suivi des cours en 1776-77.

³⁰ Pour en savoir plus sur cette famille voir : Vecoux 1858-1988, histoire d'une famille, les Gérard de Vecoux et leurs cousins d'Alsace, Gérard Dupré p 52. Imprimerie Saillely.

³¹ Au départ, chirurgien, Gabriel-Charles Didelot a semble t-il passé sa thèse de médecine à Besançon en 1777 sous la direction de Gabriel Lange, professeur de médecine à Besançon. Cette thèse est conservée à la bibliothèque municipale de cette ville.

Né à Mirecourt en 1730, il est chirurgien à Épinal en 1754, puis à Bruyères de 1756 à 1775. En 1770, il publie un traité intitulé « *Instructions pour les sages-femmes ou méthode assurée pour aider les femmes dans les accouchements naturels et laborieux* ». ^{32 33}

En 1773, il assistera au cours de Madame Du Coudray à Neufchâteau où il résidera 19 jours³⁴. Appelé à Remiremont par la voix des habitants qui n'avaient qu'un seul chirurgien³⁵, Didelot est, par décret du 6 juillet 1776, exempté de l'impôt appelé subvention, ponts et chaussées³⁶. Nous trouvons trace de son activité à Remiremont, grâce aux quittances des sommes qui lui sont allouées chaque année pour visiter les sujets miliciables infirmes³⁷.

En 1786, les comptes de la ville nous apprennent qu'il reçoit « *100 livres payée au sieur Didelot chirurgien, pour le cours d'instructions par luy donné aux différentes femmes de cette ville présentées pour y être sages femmes, ensuite du mandement approuvé le cinq novembre de l'année dernière quittancé, et représenté* »³⁸. Sauf cette mention, nous n'avons pas d'autres renseignements sur ces cours qui semblent avoir été donné pour la première fois.



Planche du livre de Didelot.
(tirée de books.google.fr)

³² Dictionnaire des Vosgiens célèbres, 1990, édition Gérard Louis, notice biographique de Pierre Heili.

³³ Son livre est consultable sur <https://books.google.fr>.

³⁴ ADV 1 C 43.

³⁵ Nicolas Grémillet. La série BB des archives de la ville de Remiremont conserve les quittances pour sa pension de chirurgien juré portant sa signature (notamment en 1781 et 1782). Voir également sur ce personnage notre article sur la trépanation de Gérard Pierre à la Bresse, Romarici-Mons n° 78. Nous trouvons également dans ces quittances le nom du médecin stipendié de la ville, Charles Henri Courtois.

³⁶ Cette exemption va être contestée 3 ans plus tard par la Chambre des comptes de Lorraine, délibération du 17 février 1779, par laquelle le Conseil demande de maintenir l'exemption des subventions, Ponts-et-chaussées et autres en faveur du sieur Didelot. AM Remiremont CC 49.

³⁷ AM Remiremont BB 47 et suivante, pièces justificatives de comptabilité.

³⁸ AM Remiremont CC 207.

LES SAGES-FEMMES DE REMIREMONT.

Nous ne pouvions terminer cet article sans évoquer les sages-femmes qui ont exercé à Remiremont au 18^{ème} siècle. Une pétition adressée le 25 septembre 1785 au chancelier de Lorraine par Thérèse Cadet, matrone à Remiremont, nous apporte beaucoup de renseignements sur leur présence dans la ville³⁹.

« A Monseigneur l'intendant de Lorraine et Barrois.

Remontre humblement Thérèse Cadet, veuve de Claude Tocquaine, matrone à Remiremont, qu'en 1673 les malheurs fréquents qui arrivent aux femmes enceintes par le peu d'expérience des matrones de ce tems, déterminèrent (alors) les magistrats, de s'adresser à la faculté de médecine de Besançon pour leur procurer une matrone expérimentée, de celle qu'on exerçait tant dans cette capitale, que dans toute la province de Comté. Cette faculté secondant leurs vœux détermina Sébastienne Cuny qui elle même avait fait des expériences au lieu de Besançon et qui tenait à Luxeuil une école des accouchements. Elle se rendit à Remiremont où elle exerça ce métier au contentement du public. Sentant approcher sa fin, elle exerça Marie Cuny sa fille, femme de Charles Cadet, enfin cette dernière a montré ce quelle savait à la remontrante, sa fille, petite fille à la dite Sébastienne Cuny. Depuis près de cinquante ans qu'elle exerce, elle croit avoir rempli cette place avec honneur et sans reproche. Elle n'a jamais refusée secours aux pauvres femmes de qui elle avait autant de soins que des plus riches, malgré qu'elle n'en tirait aucun salaire et que cela faisait près des deux tiers de son ouvrage. Âgée de près de quatre vingt ans, elle sent ses forces baisser tous les jours, il ne luy reste que sa tête et sa science ce qui détermine messieurs les magistrats à la faire remplacer. Elle a deux cent francs Barrois de pension, somme non seulement bien modique mais insuffisante pour se nourrir. Elle a passé sa jeunesse à épuiser ses forces, pour rendre service et pour sauver la vie à quantité de personnes. La sienne est bien (courte), elle est sans fortune, la finira t-elle dans la misère ? Cela serait contre l'intention du meilleur de tous les Rois qui récompense les services de tous sans distinction. Il honore votre grandeur de sa confiance, elle a recourt à ses bontés. Ce considéré, monseigneur, il vous plaise vous faire rendre comptes des services que la remontrante a rendue, elle espère de vos bontés que, non seulement sa modique pension luy sera continué, mais quelle luy sera augmenté pour pouvoir vivre et elle continuera de prier pour conservation des jours de votre grandeur. »

Thérèse Cadet⁴⁰ obtiendra gain de cause et la ville lui servira sa vie durant une pension de 300 francs.

³⁹ AM Remiremont BB 53

⁴⁰ Elle n'était pas la seule sage-femme à Remiremont. Depuis 1744, deux sages femmes œuvraient au service de la ville (Mireille Bouvet : *Politique hospitalière et sociale des dames et de la ville de Remiremont* in : *Les chapitres de dames nobles entre France et Empire*, SHL 1998). En 1773, 1779, les pièces justificatives de comptabilité citent Barbe Laurent.

Pour conclure, Marie Françoise Philippe, sage-femme dans le département de l'Isère, nous a permis d'évoquer un pan de l'histoire de notre région. Grâce à elle, nous pouvons voir les efforts faits au 18^{ème} siècle par les administrateurs du pays, les médecins et chirurgiens, le clergé et les personnes éclairées, pour améliorer le sort du peuple et notamment celui des femmes qui payaient un lourd tribut lors des accouchements. Marie Françoise Philippe aura 7 enfants, dont 6 naîtront à Brouvelieures et à Saint Dié. Trois décéderont dans leur première année, un avant ses deux ans, un avant ses vingt ans et un avant ses 25 ans. Seule une fille, Cécile, lui assurera une descendance.

Gérard Dupré

PRISONNIER DES TURCS

Le regretté Pierre HEILL qui vient de nous quitter m'avait donné un renseignement au sujet d'un ancien curé de Dommartin qui aurait été prisonnier des Turcs à la fin du 17^{ème} siècle. J'ai entrepris des recherches sur un récit paru dans une revue d'archéologie lorraine. Il y a quatre titres différents de revues historiques reprenant les mots d'archéologie lorraine dans leurs titres aux Archives des Vosges, pour un total de vingt deux cotes. J'ai retrouvé cet article sous la cote JPL 705/4. Paru dans le « *Journal de la Société d'archéologie Lorraine* » en 1890, il est signé par L. QUINTARD. Il retrace les aventures d'un nommé Gabriel TH de Remiremont. L'auteur ne donne que ces deux premières initiales de son nom, car il y avait encore des représentants de cette famille dans les Vosges, à cette date, disait-il.

Gabriel THOUVENEL, car c'est son nom, était le fils de Didier Joseph THOUVENEL, receveur des Grandes Aumônes de l'abbaye de Remiremont sous l'abbatit de la princesse Dorothee de SALM, et de Madame Jeanne Eve DURAND. Ce couple s'était marié à Remiremont le 26 août 1659. Il eût huit enfants entre 1661 et 1673. Madame THOUVENEL mourut le 7 septembre 1674. Son mari se remaria le 7 janvier 1675 avec Anne THIRIET, veuve de Claude MARLIER bourgeois de Remiremont.

Le premier enfant de Didier Joseph THOUVENEL fût Charles-Ferdinand né le 28 juin 1661. Il succédera à son père à l'office de receveur des Grandes Aumônes en 1693 après avoir exercé auparavant la profession d'avocat. Le second fils, Gabriel Laurent, est celui qui est l'objet de cet article. Il fut baptisé le 10 août 1664. Il eut pour parrain Jean DURAND et pour marraine Madame Gabrielle de LA FAY, dame de Remiremont. Après lui, sont nés quatre filles et deux autres fils.

Vers 1690, le jeune Gabriel THOUVENEL quitta sa famille à la suite de remontrances dont on ignore le motif. Il partait avec la malédiction de son père et une bourse peu garnie. Aussi fut-il bientôt dans l'obligation de trouver une solution à son manque d'argent. Il rencontra un de ces racleurs vénitiens à qui le roi Louis XIV avait permis le séjour en France pour

recruter des soldats que Venise comptait envoyer contre les Turcs. Contre quelques pièces d'argent, Gabriel signait son engagement dans les troupes de la République vénitienne.

Quelques semaines plus tard, notre jeune héros était à Venise, équipé, armé et embarqué sur une des galères transportant le corps de troupe que le Capitaine Général Dominique MONCENIGO conduisait pour reprendre la ville de LA CANEE, dans l'île de CANDIE (aujourd'hui la CRETE). Cette île avait été attribuée à Venise après la prise de Constantinople, en 1204, par les Croisés.

Les Turcs, sous le règne du sultan IBRAHIM, en 1645, commencèrent la conquête de cette île. Elle ne tomba définitivement entre leurs mains qu'en 1669, sous le sultan MAHOMET IV. Les Vénitiens comptaient sur un coup de force pour surprendre LA CANEE et reprendre l'île. Malheureusement, les Turcs, prévenus, prirent des mesures défensives. Les Vénitiens bloquèrent la ville, livrèrent des assauts, repoussèrent les sorties turques et firent une brèche au corps de la place. Mais la nouvelle s'étant répandue subitement que les Turcs préparaient une expédition contre la MOREE (péninsule grecque), les Vénitiens réembarquèrent et firent voile pour la MOREE. Candie était définitivement perdue pour Venise.

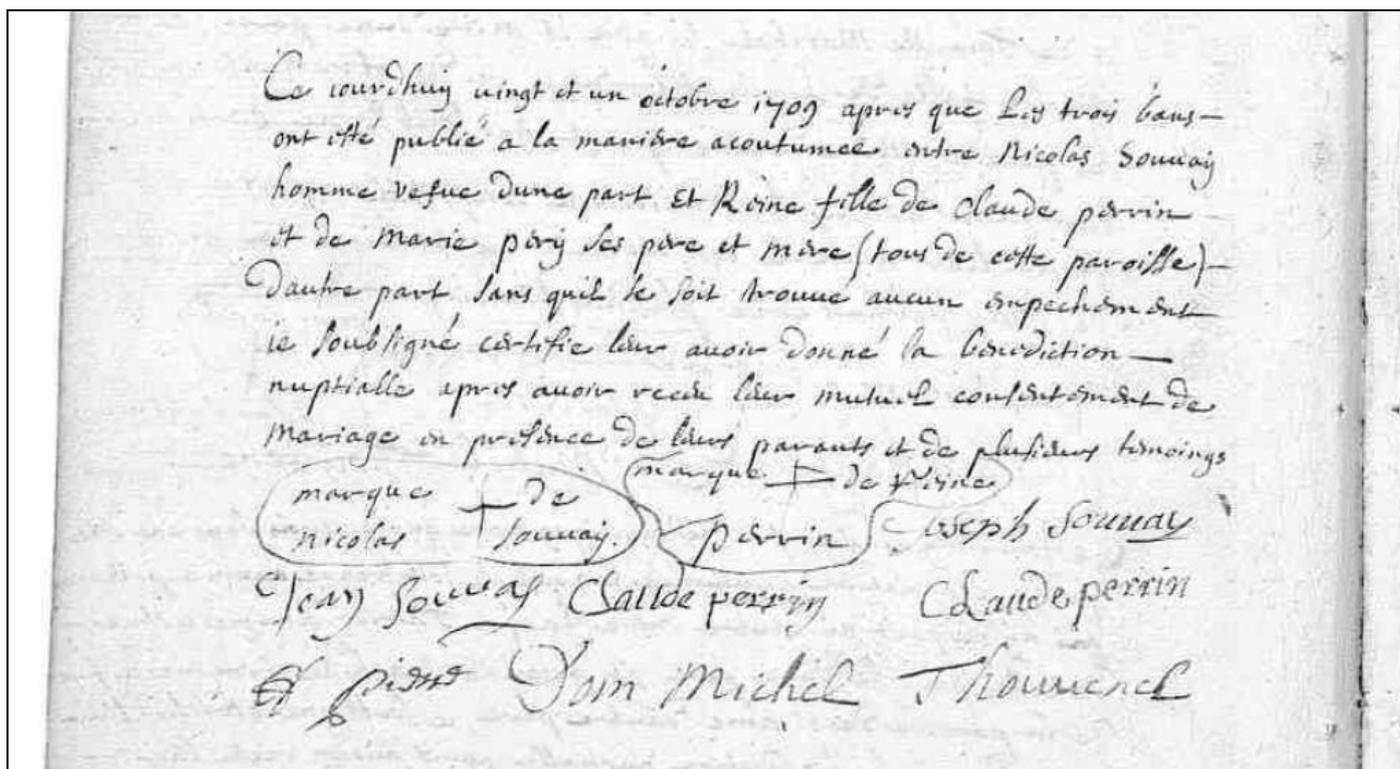
Le jeune Gabriel THOUVENEL débarqua donc à LA CANEE dans les premiers jours de 1691. Les Vénitiens commencèrent l'attaque. Les Turcs tentèrent plusieurs sorties sans succès. Les assiégeants s'emparèrent d'une demi-lune (partie de fortifications placée en avant de deux bastions qui l'encadrent) et menacèrent sérieusement le corps de la place. Les Turcs firent alors sauter la demi-lune. Des 150 hommes qui s'y trouvaient, presque tous moururent broyés sous les décombres.

Gabriel THOUVENEL ne fut que blessé. Lorsqu'il reprit ses esprits, il était couché au fond d'une galère turque, les fers aux mains et aux pieds. Il était prisonnier avec un de ses compagnons. Grâce à sa robuste constitution, il guérit. Le lieutenant de la galère, qui appartenait au pacha de NEGREPONT, le garda comme esclave.

Il en était là et subissait sa vie d'esclave quand, en 1693, à Constantinople, il rencontra un religieux jésuite, dont la mission était le rachat des captifs. Le Révérend-Père BRACONNIER de plus était vosgien et connaissait des personnalités de Remiremont. Ému par le récit des maux qu'endurait depuis plus de deux ans Gabriel THOUVENEL, il se chargea de faire parvenir ses lettres à sa famille, d'obtenir de son père la somme nécessaire à son rachat et de négocier la rançon.

Gabriel écrivit donc deux lettres à son père. Il lui demandait son pardon et aussi de payer sa rançon pour obtenir sa délivrance pour une somme de 220 écus blancs ou réales (blancs = en argent). C'est le R.P. BRACONNIER qui avait négocié la libération. Monsieur THOUVENEL père s'était laissé toucher par les malheurs de son fils et avait envoyé 300 écus à

Constantinople. Sur cette somme 30 écus permirent à son fils de se rhabiller et d'acheter du linge. Le Père BRACONNIER écrivit deux autres lettres à Monsieur THOUVENEL père à



Mariage de Nicolas Souvay et de Reine Parvin célébré par Dom Michel Thouvenel le 21 octobre 1709.

Remiremont. Dans la première du 15 décembre 1693 il annonçait la libération du jeune Gabriel et que celui-ci attendait un bon navire pour regagner la France. Dans la seconde, datée du 1^{er} janvier 1694, il annonçait l'arrivée de son fils repentant et adressait un mémoire des sommes dépensées pour son rachat, son passage sur le navire, l'achat de vêtements et les frais de séjour à Constantinople, ce qui faisait un total de 268 écus. Les 32 écus restants devaient être donnés au jeune THOUVENEL à son arrivée à Marseille, en vertu d'une lettre que celui-ci portait, par un correspondant jésuite, le père CUNY, les monnaies turques n'ayant pas cours en France. Gabriel arriva à Marseille, où quatre ans auparavant, il s'était embarqué sur une galère vénitienne. Il se mit en route aussitôt pour Remiremont.

Il tint la promesse qu'il avait faite de ne plus donner à sa famille que de la satisfaction. Il entra dans les ordres. Il prit l'habit de Saint Benoît et fut profès à Saint-Mihiel le 12 juillet 1695. Bénédictin au Saint-Mont, il devint curé de Dommartin sous le nom de Dom Michel THOUVENEL. Il y signa pour la première fois les registres paroissiaux pour un mariage le 14 novembre 1702 et sa dernière signature date du 20 octobre 1710 pour un baptême. On ignore où il finit ses jours et à quelle date.

Georges DANY

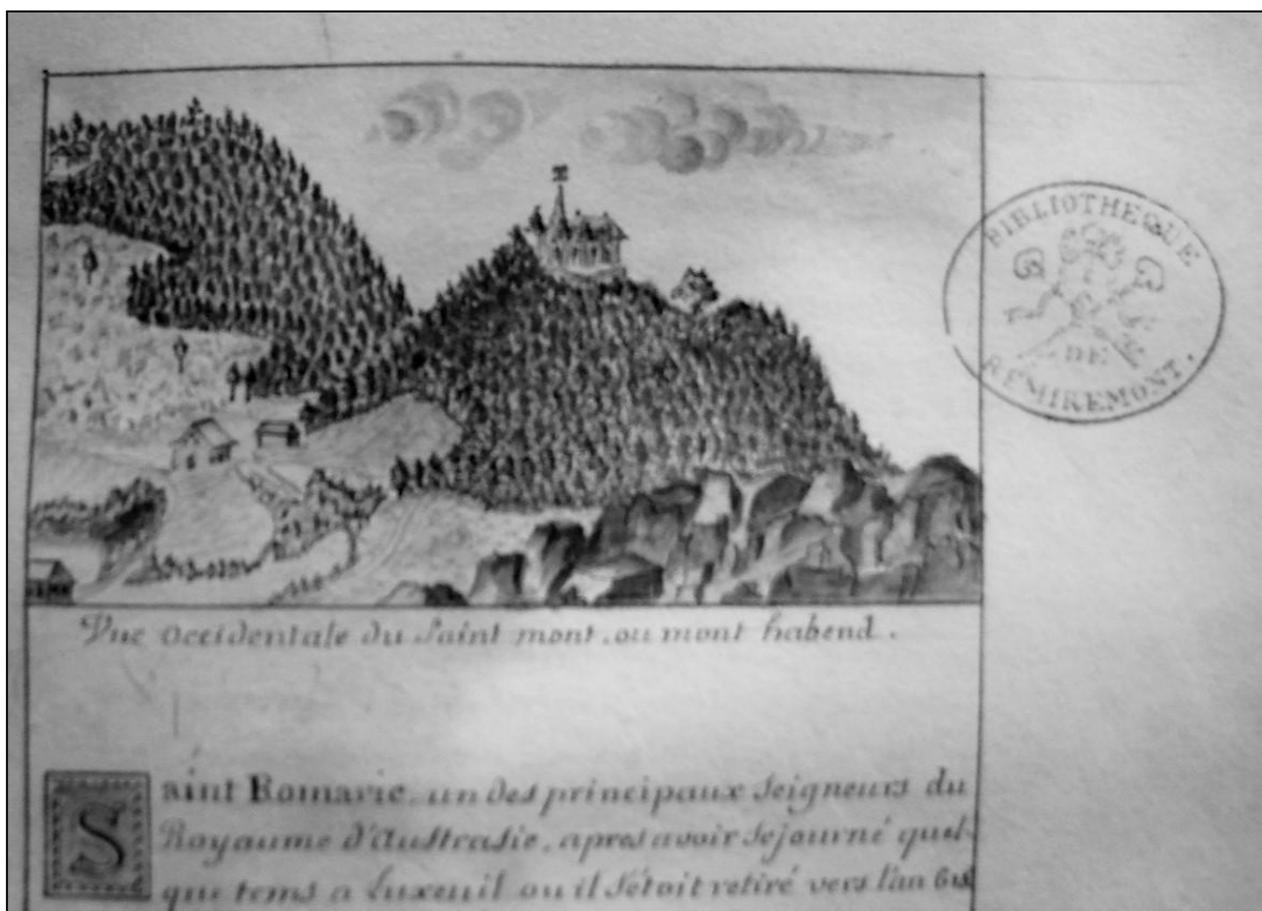
ROMARICI-MONS N° 79 - RECTIFICATION

Une erreur de manipulation des illustrations publiées à la page 7 de Romarici Mons n° 79, appelle une rectification.

L'image figurant en haut de cette page, à gauche, est due à Gabriel Bucelin qui visita le Saint-Mont le 15 août 1665. Cette aquarelle avait déjà été publiée dans le *Romarici Mons* n° 35 d'avril 1998 dans la rubrique : « *Vient de paraître* », le texte repris étant réalisé par Monsieur Charles Kraemer. On y voit l'église Saint-Pierre, les bâtiments du prieuré et six chapelles dont les fondations de trois d'entre elles sont toujours visibles aujourd'hui : Saint-Michel, Sainte-Claire et Sainte-Marguerite. L'original, découvert par Monsieur René Dinkel, Conservateur régional des Monuments Historiques, est conservé à la bibliothèque du Land de Bade-Wurtemberg à Stuttgart, sous la cote Ms HB V 15 A, folio 293 recto.

Vous avez tous remarqué que la légende publiée à côté de cette illustration ne la concerne pas, d'où l'objet de la rectification. Il faut attribuer cette légende « **Le Saint-Mont dans le massif du Fossard (XVIII^{ème} siècle)** » à l'image ci-dessous. L'équipe de rédaction s'excuse pour ce contretemps et vous remercie de votre compréhension.

Le comité



Le Saint Mont dans le massif du Fossard (XVIII^{ème} siècle) : au centre l'église du Saint Mont, en haut et à gauche dans la forêt l'ermitage de Saint Arnould, en bas du Saint Mont en lisière la Grange Saint Romary, enfin dans l'angle en bas à gauche la Grange de Miromont. Archives municipales de Remiremont Ms48, dessin du Père Cl. Vuillemin, avec l'aimable autorisation de Mademoiselle Benas, Directrice des Archives municipales de Remiremont.

LES RENDEZ-VOUS

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE REMIREMONT ET DE SA RÉGION

*Nos réunions sont libres et gratuites. Invitez vos amis ; songez aussi à les faire adhérer.
Permanences du lundi matin, de 9h00 à 11h00 au local, 31, rue des Prêtres à Remiremont.*

Programme des réunions mensuelles d'octobre 2016 / Juin 2017

**Salle des conférences du Centre Culturel de Remiremont, de 20h à 21h30,
le premier vendredi de chaque mois, *sauf avis contraire.***

Vendredi 7 octobre 2016 : **Histoire de la rue des Prêtres de Remiremont** par
Philippe Althoffer, Jean-Claude Baumgartner et Jean-Pierre Stocchetti.

Vendredi 4 novembre 2016 : **Les saints du Saint Mont dans les vitraux des
églises du pays de Remiremont** par *Gérard Dupré.*

Vendredi 2 décembre 2016 : **Les percées des Vosges, pour relier les vallées de
la Moselle et de la Moselotte à l'Alsace** par *André Balaud et Jean-Aimé
Morizot.*

Samedi 14 janvier 2017 : **Galette des rois** des adhérents de la Société
d'Histoire, à 14h30, salle des Grands Jardins de Remiremont.

Programme complémentaire, de février à juin 2017 (calendrier à définir)

Les débuts de la vie municipale à Remiremont au 14^e siècle, par *Aurélia Bénas*

Les trésors artistiques de Remiremont, par *Aurélien Vacheret*

Les fouilles archéologiques 2016 au Saint Mont

Des écoles du pays de Remiremont, par *Jean Marie Lambert et Jean Aimé
Morizot*

Juin 2017, réunion à Cornimont : **La vie quotidienne des civils de la Haute-
Moselotte en 14-18**, par *Danièle Grandemange*

A noter également les manifestations régionales

Le 4 septembre 2016, **Salon du livre régional**, à Dompaire, salle
polyvalente.

Du 20 au 23 octobre 2016, **Journées d'études vosgiennes**, à Monthureux-
sur-Saône (Maison pour tous, rue du Pervis).

*Composition et mise en page par Michel Claudel, à qui on peut adresser des textes,
communications ou informations pour un prochain numéro : claudel.mi@orange.fr*